

Service instructeur

DEVI - Direction adjointe de l'eau

Service consulté

**AIDE A L'ELECTRIFICATION RURALE 2017
COMPTE D'AFFECTION SPECIAL DU FINANCEMENT DES AIDES AUX
COLLECTIVITES POUR L'ELECTRIFICATION RURALE CAS - FACE
AFFECTION DES DOTATIONS POUR LE RENFORCEMENT, L'EXTENSION ET
L'ENFOUISSEMENT**

Résumé : Ce rapport propose d'affecter au bénéfice de la Commune de DESSENHEIM les trois dotations principales du Compte d'Affectation Spécial (CAS) du Financement des Aides aux Collectivités pour l'Electrification rurale (FACE) de la manière suivante:

- 86 000 € au titre de la dotation de Renforcement,
- 21 000 € au titre de la dotation d'Extension,
- 18 000 € au titre de la dotation d'Enfouissement.

Le Conseil du FACE a affecté au Département du Haut-Rhin pour 2017:

- une dotation de 86 000 € pour le sous-programme "Renforcement", ce qui correspond, au taux maximal de 80 % accordé par le FACE, à un montant de travaux de 107 500 € HT,
- une dotation de 21 000 € pour le sous-programme "Extension", ce qui correspond, au même taux, à un montant de travaux de 26 250 € HT,
- une dotation de 18 000 € pour le sous-programme "Enfouissement" ce qui correspond, au même taux, à un montant de travaux de 22 500 € HT,
- une dotation de 22 000 € pour le sous-programme "Sécurisation fils nus", ce qui correspond, au même taux, à un montant de travaux de 27 500 € HT,
- une dotation de 24 000 € pour le sous-programme "Sécurisation fils nus faible section", ce qui correspond, au même taux, à un montant de travaux de 30 000 € HT.

Les deux dernières dotations ne peuvent être mobilisées que par le Syndicat Intercommunal de Distribution de l'Energie Electrique (SIDEL) à HEGENHEIM, qui produira ultérieurement un projet à cet effet. Par contre le SIDEL a confirmé qu'il ne déposerait pas cette année de demande au titre des trois dotations classiques, ses capacités financières étant mobilisées par les travaux induits par l'extension du tram bâlois.

Dans ces conditions, la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Viea proposé queles crédits FACE 2017 des sous-programmes "Renforcement", "Extension" et "Enfouissement" soient d'ores et déjà répartis au bénéfice de la Commune de DESSENHEIM.

En fonction des montants éligibles les affectations proposées sont les suivantes :

Sous-programme 2017 « Renforcement »

Il vous est proposé d'affecter intégralement la dotation 2017 du sous-programme « Renforcement » du CAS FACE de 86 000 € à la Commune de DESSENHEIM pour les travaux de renforcement dans le secteur DESSENHEIM-WECKOLSHEIM,

Sous- programme 2017 « Extension »

Il vous est proposé d'affecter intégralement la dotation 2017 du sous-programme « Extension » du CAS FACE de 21 000 € à la Commune de DESSENHEIM pour les travaux d'extension dans le secteur DESSENHEIM-WECKOLSHEIM,

Sous-programme 2017 « Enfouissement »

Il vous est proposé d'affecter intégralement la dotation 2017 du sous-programme « Enfouissement » du CAS FACE de 18 000 € à la Commune de DESSENHEIM pour les travaux d'enfouissement dans le secteur DESSENHEIM-WECKOLSHEIM.

En conclusion, je vous propose d'affecter les dotations FACE comme évoqué ci-dessus, et dans le tableau joint en annexe, en précisant qu'il n'y a aucune incidence financière pour le Département.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN